## BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

> Direction générale de la gendarmerie nationale

## Décision n° 48709 du 10 mai 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie de la spécialité « aéronautique – mécaniciens avionique »

NOR: IOCJ1112937S

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu la décision nº 130287 du 1er décembre 2010 (NOR : IOCJ1029922S),

Décide:

## Article 1er

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er juin 2011 :

Faujanet Jean	Nigend : 217 833	Numéro de livret de solde : 6 564 013
---------------	------------------	---------------------------------------

## Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er juin 2011 :

Pianezzola Sébastien	Nigend : 206 250	Numéro de livret de solde : 8 062 284
----------------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 10 mai 2011.

Pour le ministre et par délégation : Le colonel, sous-directeur de la gestion du personnel, J. RIBAUD